

<b>NOM :</b> ..... (cadre réservé à l'administration)	<b>PRENOM :</b> .....	<b>N° INSCRIPTION :</b> .....  OPTION.....
---	--------------------------	--

Date de clôture des inscriptions : **31 JANVIER 2011 inclus**

**DOSSIER D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DU CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE POUR LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES ET LA SCOLARISATION DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP (2CA-SH)**

**SESSION 2011**

**ACADEMIE D'EXERCICE DU CANDIDAT :** ..... **OPTION** .....

**Adresse du centre de formation (IUFM, INS-HEA):** .....  
(pour les candidats en formation)

- Le candidat est-il un candidat libre ? : **OUI - NON** (1)
- Le candidat a-t-il déjà présenté les épreuves du 2 CA-SH en 2008 ? **OUI - NON** (1)

Dans l'académie de Versailles ? **OUI - NON** (1)

Dans une autre académie ? **OUI - NON** (1) Laquelle ? .....

- Le candidat a-t-il déjà présenté les épreuves du 2 CA-SH en 2009 ? **OUI - NON** (1).

Dans l'académie de Versailles ? **OUI - NON** (1)

Dans une autre académie ? **OUI - NON** (1) Laquelle ? .....

- Le candidat a-t-il déjà présenté les épreuves du 2 CA-SH en 2010 ? **OUI - NON** (1)

Dans l'académie de Versailles ? **OUI - NON** (1)

Dans une autre académie ? **OUI - NON** (1) Laquelle ? .....

NOM de naissance : ..... NOM d'usage : .....

Prénoms : .....

date et lieu de naissance : .....

Domicile : .....

Ville : ..... Code Postal : ..... Département : .....

Tél. personnel : ..... Courriel : .....@.....

Fonction : ..... Tél. professionnel : .....

Poste actuel : .....

Adresse de l'établissement : .....

Ville : ..... Code postal : ..... Département : .....

Le candidat appartient à l'enseignement **PUBLIC - PRIVE** (1)

Pour les candidats, enseignants titulaires du 2nd degré de l'enseignement public  <b>CORPS :</b> ..... .....	Pour les candidats des établissements privés sous contrat du 2nd degré  Maîtres contractuels ou agréés du second degré (1) .....
---	---

(1) rayer la mention inutile

A....., le .....

Signature du candidat

## DEMANDE D'ADMISSION A CONCOURIR

M.....  
(nom et prénoms du candidat)

à M. le Recteur de l'académie de VERSAILLES.....

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance mon inscription sur la liste des candidats à l'examen du certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH), de la session 2011.....

Fait à ....., le.....

Signature du candidat

---

## CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Le recteur de l'académie de VERSAILLES....., soussigné, certifie que M..... réunit bien les conditions fixées par le décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004 pour faire acte de candidature au 2CA-SH.

Fait à ....., le.....

Signature du recteur d'académie

---

## PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Une photocopie de l'arrêté de titularisation dans le corps des professeurs des lycées et collèges de l'enseignement public
- Une photocopie de l'agrément ou du contrat définitif pour les maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat du 2<sup>nd</sup> degré
- Une photocopie de la carte nationale d'identité

# **CERTIFICAT COMPLEMENTAIRE POUR LES ENSEIGNEMENTS ADAPTES ET LA SCOLARISATION DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP (2CA-SH)**

**Références :** décret n° 2004-13 du 5 janvier 2004 ; Arrêtés du 5 janvier 2004 (options – organisation de l'examen du 2CA-SH).

## • **INSCRIPTIONS**

### **Conditions d'inscription :**

L'examen du certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (2CA-SH) est ouvert aux **professeurs titulaires** des lycées et collèges de l'enseignement public, quel que soit leur corps, ainsi qu'aux maîtres contractuels ou agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré, quelle que soit leur échelle de rémunération.

### **Modalités d'inscription :**

Le dossier d'inscription, une fois complété et accompagné des pièces justificatives demandées, devra être retourné au rectorat de Versailles, service DPE 3, pour vérification et agrément des conditions de recevabilité de la candidature.

**Seules les demandes d'inscription présentées pendant l'ouverture du registre d'inscription seront prises en considération.**

## • **EXAMEN**

### **Modalités de l'examen :**

L'examen conduisant à la délivrance du 2CA-SH comporte des options fixées par arrêté du ministre chargé de l'éducation nationale en date du 5 janvier 2004. L'épreuve se déroule dans une classe choisie par le recteur. Cette classe doit accueillir des élèves dont les besoins correspondent à ceux de l'option concernée.

Un candidat ne peut se présenter que trois fois aux épreuves de l'examen. Au cours d'une même session, il ne peut présenter qu'une seule option.

### **Les options :**

- option A second degré : enseignement et aide pédagogique aux élèves sourds ou malentendants ;
- option B second degré : enseignement et aide pédagogique aux élèves aveugles ou malvoyants ;
- option C second degré : enseignement et aide pédagogique aux élèves présentant une déficience motrice grave ou un trouble de la santé évoluant sur une longue période et/ou invalidant ;
- option D second degré : enseignement et aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives ;
- option F second degré : enseignement et aide pédagogique auprès des élèves de certains EREA et des SEGPA.

### **Le jury académique :**

Le président est choisi parmi les inspecteurs d'académie directeurs des services départementaux de l'éducation nationale et leurs adjoints. Les membres du jury sont choisis parmi les inspecteurs d'académie directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux, les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés, les directeurs et les personnels enseignants de l'INS-HEA et de l'IUFM. Pour chaque candidat, le jury comprend une commission de trois personnes.

### **Epreuves :**

L'examen du 2CA-SH est composé de deux épreuves consécutives :

- 1 - une séquence d'enseignement d'une durée de 55 minutes dans une classe accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers correspondant à l'option, suivie d'un entretien.
- 2 - une épreuve orale de soutenance d'un mémoire professionnel. La durée totale de la soutenance est de 30 minutes, la présentation par le candidat n'excédant pas 10 minutes.

### **Notation :**

La première épreuve est notée globalement sur 20.

La seconde épreuve est notée sur 20.

Pour chacune des deux épreuves, une note inférieure ou égale à 5 sur 20 est éliminatoire.

Une note de 20 sur 40 à l'ensemble des deux épreuves est exigée pour l'obtention du 2CA-SH.

## • **CANDIDATS DEJA TITULAIRES D'UN 2CA-SH**

Les candidats déjà titulaires d'un 2CA-SH et désireux d'obtenir le 2CA-SH dans une autre option présentent une séquence d'enseignement de 55 minutes dans une classe accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers correspondant à la nouvelle option, suivie d'un entretien.